

A large, moss-covered tree with yellow flowers in a grassy field. The tree has a thick, textured trunk and branches with green leaves and clusters of small yellow flowers. The ground is covered in tall green grass with some small white and blue flowers. The sky is overcast and grey.

Bulletin Municipal N° 50

CHAUSSENAC

JUILLET 2013

1989 - 2013

déjà le 50 ème numéro



Faut-il encore investir ?

Artisans, agriculteurs, entrepreneurs sont autant d'acteurs économiques du monde rural, qui peuvent se poser une telle question face à la conjoncture.

Prenons le cas de Chaussenac, qui a les caractéristiques d'une commune rurale avec 22 Km de voirie sur un territoire de 1 600 hectares, une population qui ne s'accroît pas et dont la moyenne d'âge dépasse 55 ans. Compte tenu de la faiblesse des pensions des retraités et des salaires modestes des actifs, le potentiel fiscal des Chaussenacois est faible et oblige la municipalité à maîtriser les impôts locaux.

Pourtant, on ne peut pas regretter les investissements communaux engagés pour construire des lagunes, rénover neufs logements communaux, créer un PMS, servir de l'eau potable au moindre prix. *

Bien que nous soyons à la fin de ce présent mandat municipal, vous constaterez que la municipalité poursuit cette politique d'investissement : en aménageant enfin la place, mettant en sécurité la salle des fêtes, et en espérant achever l'assainissement collectif dans le bourg ...

Sachez que notre préoccupation première est de ne prendre aucun retard dans la modernisation de nos équipements publics et de concourir indirectement à l'activité économique locale (entreprises du BTP, artisanat, équipementiers, ...). Ce sentiment est partagé par André LAIGNEL vice-président de l'AMF, lorsqu'il a rappelé au Congrès des Maires du Cantal, à Saint-Flour, l'importance des investissements réalisés par les collectivités (73 % des investissements publics), d'où la nécessité de maintenir les dotations de l'Etat pour les communes.

Espérons que nous ne nous sommes pas trompés et que les générations suivantes apporteront un jugement positif à notre action municipale.

J. KLEM
Maire

* à titre d'exemple citons les montants annuels des investissements entre 2009 et 2012 : budget principal : 42 600€, eau assainissement : 30 400€.

Bulletin communal semestriel d'information
Nombre de tirage : 390
Mairie 15700 CHAUSSENAC – 04.71.69.02.01
Mail : mairie.chausсенac@wanadoo.fr

Comité de rédaction
Réalisation : Jacques Klem assisté d'Isabelle Capel
Imprimerie
I2S – 15000 AURILLAC

AGENDA

17 déc. 2012 : Conseil communautaire « Pays de Salers »

2013

1 au 4 janv. : Recherche et réparation de deux fuites d'eau à Ostenac. *PICARONNY – SEILLIER*
06 janv. : Vœux de la municipalité et du Comité des Fêtes



08 janv. : Vœux du Sous-Préfet de Mauriac. *J. KLEM*

12 janv. : Galette des Rois organisée par le Club Inter-Ages
SEL à Brageac. *J. KLEM*

13 janv. : **Conseil municipal** : dossier SAFER (Rabiac) à l'ordre du jour

15 janv. : Préparation programme de formation « agents de l'eau » avec le CNFPT :
J. KLEM

19 janv. : Assemblée générale du Comité des Fêtes. *J. KLEM*



02 févr. : Réunion inter-associations et municipalité



- 04 févr. : Clermont Fd : conseil académique éducation nationale. J. KLEM
 07 févr. : Assemblée générale « Donneurs de sang » à Pleaux. J. TONIER
 18 févr. : Comité régional CNFPT à Clermont Fd. J. KLEM
 Réunion « Pacte territoire santé » à Mauriac. J. KLEM
 Réunion « transport scolaire » CODECOM à Salers. A. CHARLES
 19 févr. : Commission de sécurité. A. CHARLES
 21 févr. : Réunion « parentalité » à Mauriac. D. DEGOUL
 09 mars : Accueil, repérage Eclaireurs de France. J. KLEM
 16 mars : Soirée Cabaret organisée par le Comité des Fêtes
 18 mars : Conseil d'administration Centre de Gestion à Aurillac. J. KLEM
 19 mars : Cérémonie FNACA à Tourniac. J. KLEM
 20 mars : **Conseil municipal**
 22 mars : Réunion CNFPT : formation. J. KLEM
 25 mars : Conseil communautaire à Salers
 04 avril : Réunion SIETOM à Drugeac. A. CHARLES
 05 avril : Réunion CCAS à la mairie.
 08 avril : **Conseil municipal** (vote des budgets)
 09 avril : Réunion gendarmerie à Mauriac. J. KLEM
 12 mai : Cérémonie du « 8 mai »
 16 mai : Réunion « transport scolaire » à Ally. D. DEGOUL et J. KLEM
 17 mai : Réunion CNFPT et Centre de Gestion à Aurillac. J. KLEM
 19 mai : **Groupe de travail** « transport scolaire » à la mairie.
 21 mai : Réunion à Ally « Fonds équipement des communes » Conseil Général. J. KLEM
 24 mai : Syndicat des transports à Pleaux. A. CHAMELOT
 01 juin : Congrès des Maires du Cantal à Saint Flour. J. KLEM
 03 juin : Réunion à Salers : « transport scolaire ». J. KLEM
 05 juin : Réunion ERDF à Pleaux. A. CHAMELOT, J.M. DELBOS
 07 juin : Réunion cantonale ADMR. J. TONIER
 12 juin : Syndicat électrification. A. CHAMELOT
 21 juin : Fête de la musique et feu de la Saint Jean.
 22 juin : Conférence organisée par Maison paysanne de France. A. CHARLES
 Assemblée générale USC. J. KLEM, M. LESCURE, A. CHAMELOT

Etat civil :

Décès : dont transcription de décès de personnes nées à Chaussenac

- Le 17 novembre : BRAJOU Jean Paul Louis à Chaussenac, né le 7 septembre 1921 à Pleaux.
- Le 11 janvier : Paulette AUDUBERT à Mauriac, née le 10 septembre 1932 à Chaussenac.
- Le 25 janvier : Gérard Jean Marcel LUC à Aurillac, né le 14 juillet 1950 à Chaussenac.
- Le 28 avril : Denise ANTIGNAC à Figeac, née le 4 avril 1924 à Chaussenac.
- Le 24 mai 2013 : Marie Anais VANTAL veuve LUCOT à Rilhac Xaintrie, née le 23 août 1911 à Chaussenac.

NB : décès de Monsieur BOUTIN à Paris (il possédait une résidence secondaire « au Tilleul »).

Naissances :

- Le 23 avril : Zoé DAYRAL, fille de Laurent et Marie DAYRAL au village de Contres.



Finances communales : les budgets

Le conseil municipal s'est réuni à deux reprises afin d'étudier les comptes administratifs de l'année 2012, préparer et adopter les budgets 2013.

L'évolution des charges et des recettes, le montant des charges financières (intérêts et remboursement du capital), la maîtrise des impôts locaux sont autant d'indicateurs pour choisir le volume et la nature des investissements.

Tentons en quelques lignes de vous communiquer les éléments les plus significatifs de ces budgets.

Pour l'année 2012

- Le budget principal dégage en fonctionnement des excédents cumulés de 130 335,87 €.

Les crédits ont été principalement affectés à la section « investissement » de cette année pour un montant de 119 783,42 € permettant de combler le déficit de cette section (40 454,20 €) et autofinancer les travaux 2013.

- Le budget du service de l'eau et de l'assainissement s'équilibre en fonctionnement sans recourir à une subvention du budget principal. Les excédents de clôture se limitent à 14 422,13 €. Les intérêts représentent 5% des charges de fonctionnement pour le budget principal et de 13% pour le service de l'eau et assainissement.

Pour l'année 2013

Le budget principal :

* La section "fonctionnement" s'équilibre pour un montant de 266 219,45 € il était de 305 598 € en 2012 : les charges se répartissent pour :

- 27 % (entretien, assurances, électricité,...)
- 38 % (le personnel)
- 30 % (autofinancement des investissements)
- 5 % (intérêts des emprunts)

Les recettes proviennent pour 28% (impôts locaux)

- 43 % (dotation de l'État)
- 8 % (produits divers),

* La section d'investissement s'élève à 235 939,42 €, dont 105 000 € pour l'aménagement de la place et 21 000 € pour divers travaux dans les bâtiments communaux.

A noter la probable restauration d'un retable de l'église (17 000 €) grâce au financement de l'État, de la Région, du Département et de l'Association du Patrimoine. L'autofinancement de l'ensemble de ces investissements est important puisqu'il est de 95 %.

Le budget du service "eau assainissement" présente une section "fonctionnement" équilibrée pour un montant de 50 465 €. La section investissement est plus ambitieuse puisqu'elle s'élève à 231 947 €.

Les principales dépenses concernent le réseau d'eau à refaire sur la place du bourg (136 000 €). L'autre programme d'investissement sera engagé dès que la commune sera assurée de bénéficier d'une aide financière de l'agence de l'eau Adour Garonne, et celle du Conseil Général. Il s'agit du raccordement des eaux usées du bourg au réseau collectif. (la première tranche concerne la route du Bar, Vidal Ouest et Rabiac).

Le budget du CCAS s'équilibre à 1 570 €.

Enfin le budget du lotissement s'équilibre pour les montants de 25 250 € (Fonctionnement) et 18 450,61 € (Investissement).

Finances locales. (brèves)

- Produits des impôts locaux au titre de l'année 2012 affectés à la commune:
Taxe d'habitation= 21 633 € (173 rôles)
Taxe foncier bâti= 20 754 € (181 propriétaires)
Taxe foncier non bâti= 19 748 € (205 propriétaires)

De son coté le Conseil Général perçoit 36 113 € au titre du foncier bâti.

- Taxe d'habitation (2012): le service des impôts a édité 173 rôles, répartis comme suit :
 - 37 habitants sont totalement exonérés (en général personnes âgées de + de 60 ans à faible revenu),
 - 96 habitants paient moins de 400 €,
 - 24 habitants paient entre 400 et 600 €,
 - 16 habitants paient plus de 600 €.

NB₁ : le montant dépend principalement de la surface habitable et du confort de l'habitation, l'administration procède régulièrement à des actualisations par enquête.

NB₂ : Dégrèvement au titre de la taxe foncière, propriétés non-bâties : 2 jeunes agriculteurs.

Salaires moyens.....faibles :

À l'instar des communes rurales cantaliennes, le revenu moyen par actif Chaussenais est de 890 € soit en 7^{ième} par rapport aux 10 communes voisines.

Au niveau national, nous sommes classés 35 095^{ième} sur les 36 717 communes de France!!

Une des explications est le pourcentage de retraités sur la commune (52%)
source : ministère des finances.

Contribution de notre commune au SDIS :

(Syndicat départemental d'incendie et de secours) au titre de l'année 2013 : 6 977,97€ soit environ 25 € par habitant.

Péréquation entre territoires riches et pauvres :

Comme le gouvernement s'y était engagé, les dotations financières montent "en puissance" c'est ainsi que la communauté de communes du Pays de Salers percevra 155 000 € en 2013 alors qu'en 2012 le montant perçu était de 64 828 €. Il s'agit d'un outil financier permettant le transfert de ressources financières d'intercommunalités et de communes "plus riches" vers des plus pauvres.

INFORMATIONS COMMUNALES DIVERSES

Maintenance informatique :

Comme toute mairie, nous disposons d'équipements informatiques dont les logiciels avec mise à jour régulière pour la comptabilité (budget principal et eau assainissement), la paye des agents, listing élections, facturation de l'eau... La facture 2013 s'élève à 1 880,00 € (+2,17% par rapport à 2012).

Nature des propriétés non bâties de notre commune :

terres = 27,5 ha

prés = 1262,2 ha dont 32ha (en catégorie 1 et 2)

bois = 236,3 ha

landes 40 ha etc...

soit au total 1 602,81 hectares.

Cartouche couleur TONER pour imprimante : beau mais coûteux ! Cf : 4 cartouches = 418 €.

Formation du personnel :

Isabelle CAPEL a suivi un stage de formation dont le thème était "actualité de l'urbanisme".

CCAS :

37 anciens âgés de plus de 75 ans (21 femmes ; 16 hommes) ont reçu la visite d'un(e) élu(e) municipal afin de leur remettre le colis de Noël, soit à leur domicile ou à la maison de retraite (Nb : 2 colis ont été envoyés par la Poste).

Patrimoine

Les deux tableaux « Ecce Homo » et « Vierge de douleur » déposés depuis plusieurs mois chez un restaurateur agréé par les services officiels de conservation et de protection des objets historiques et culturels ont retrouvé leur place dans l'église. Cette restauration a été permise grâce au concours financier de l'Etat, du Conseil Général, du Conseil Régional et de l'Association du Patrimoine de Chaussenac.



La restauration d'un retable constitue la prochaine opération de protection et de mise en valeur de notre patrimoine et cela, toujours, grâce aux mêmes financeurs.

La municipalité peut s'enorgueillir des efforts consentis dans ce domaine durant ces dernières années, étape par étape.

Encombrants :

Ramassages record ! ... Il a fallu pas moins de 5 voyages pour emporter les encombrants au SIETOM de Drugeac les 27 et 28 mai derniers, soit 6 tonnes de ferrailles et métaux, 3 tonnes d'autres encombrants...

Que d'herbe :

Une herbe abondante a envahi les fossés, les talus des lagunes et les bas-côtés de notre voirie communale suite au printemps anormalement pluvieux.

L'employé communal a tenté de rattraper le temps perdu fin mai et début juin.



Feuille mensuelle d'informations :

Il n'y a pas que la couleur qui change... Après une petite accalmie hivernale, les associations ont ou vont proposer de nombreuses animations. Votre participation vous permettra, peut-être d'oublier la période pluvieuse de ce printemps, de vous distraire, d'encourager les bénévoles, et confirmer que notre commune est "vivante".

Vidange des fosses septiques:

La municipalité a proposé aux propriétaires intéressés un contrat de groupe afin de bénéficier d'un tarif préférentiel pour faire vidanger leur fosse septique (8 candidats à ce jour).

Salle des fêtes= mise en conformité :

Suite au passage de la commission de sécurité diligentée par les services de l'Etat (sous-préfecture de Mauriac), la municipalité a reçu plusieurs recommandations.

L'ouverture au public dépendait de l'application de celles-ci. En conséquence la municipalité a d'ores et déjà pris les mesures concrètes qui s'imposaient :

- achat d'une nouvelle gazinière dont la puissance était compatible avec les conditions de sécurité des locaux et installation électrique (1 295 €).
- réfection de certaines lames du plancher.

En cours : installation d'un téléphone fixe dans la salle pour les appels d'urgence.

- remplacement du système d'alarme incendie existant par un équipement coupe-son nécessaire pour les animations musicales (4 900 €).

Informations pratiques :

Aide au permis de conduire.

Dans le cadre du Plan d'Action Départemental pour les années 2012-2014, le Conseil Général du Cantal a retenu parmi ses priorités d'action la jeunesse (11-25 ans).

Depuis de nombreuses années déjà le Conseil Général conduit une politique active en direction de la jeunesse, mais il a souhaité aller plus loin en élargissant le dispositif « PassCantal » aux jeunes de 11 à 25 ans en mettant en place, entre autre, une aide au permis de conduire B à compter du 1^{er} janvier 2013.

Ce dispositif concerne tous les jeunes cantaliens de moins de 26 ans qui s'inscriront dans une auto-école du département après le 1^{er} janvier 2013, ils bénéficieront tous d'une aide pouvant aller de 100 à 300 € en fonction de leurs revenus, s'ils sont fiscalement indépendants, ou des revenus de leurs parents, s'ils dépendent fiscalement d'eux.

Contact : 04.71.46.21.03.



Don d'organes post mortem.

La seule chose à faire est d'en parler autour de soi. En France, les personnes qui ne souhaitent pas que leurs organes soient prélevés après leur mort doivent s'inscrire sur registre des refus, téléchargeable sur www.dondorganes.fr.

Lorsqu'une personne décède, si toutes les conditions de prélèvement sont réunies, l'équipe médicale commence par consulter le fichier des refus. Si le défunt n'y figure pas, les médecins interrogent ses proches. Il n'y a pas de limite d'âge pour donner ses organes et la maladie ne constitue pas un obstacle a priori.

Solidarité paysans cantal : SP 15

Créée et gérée par des agriculteurs soucieux de leurs collègues en situation fragile, **SP 15 est une association d'accompagnement des paysans en difficulté.**

Concrètement, lorsqu'un agriculteur contacte l'association, un paysan bénévole et une salariée se rendent sur l'exploitation rencontrer les exploitants ; le « binôme » bénévole-salarié est là pour **écouter, analyser** la situation, **cerner** les problèmes et **chercher** des solutions acceptables par famille (intervention auprès des OPA, des créanciers, des services sociaux, médiation, redressement judiciaire...).

Appeler SP15 est le premier pas pour parler de ses difficultés, sortir de l'isolement et de la précarité croissante. **Il est important de rester solidaire, de maintenir l'emploi et de garder une famille dans son environnement.**

Contact: **Solidarité paysans Auvergne : 04.73.14.14.74 ou au 04.73.14.36.10.**

Qu'est-ce que la « Carte jeunes Nouveau Monde »

La Région Auvergne a décidé de proposer aux jeunes domiciliés en Auvergne, âgés de 18 à 25 ans, un support technique moderne leur permettant de gérer leurs propres besoins en toute autonomie et selon leurs priorités. Il a été décidé une aide sous conditions de ressources grâce à une carte intitulée « Carte Jeunes Nouveau Monde ». Cette carte prépayée s'utilise de la même façon qu'une carte bancaire classique chez les prestataires affiliés à ce dispositif.

Pour bénéficier de l'aide vous devez remplir une des conditions suivantes :

- Etre étudiant boursier sur critères sociaux de l'Académie de Clermont-Ferrand.

- Etre étudiant en Auvergne, bénéficiant d'une bourse régionale d'études sanitaires et sociales

- Etre à la recherche d'un emploi, suivi en mission locale depuis plus de 3 mois et avoir au moins 3 entretiens avec un conseiller durant les 6 derniers mois.

Le crédit déterminé peut-être de 200 €, 350 € ou 600 €. Cette aide est utilisable sur l'année civile et pourra être utilisée pour régler :

- Abonnement TER
- Abonnement transports en commun
- Code de la route / permis de conduire
- Assurance logement
- Mutuelle (santé)
- Pharmacies (contraceptions / pilule du lendemain / préservatifs)
- Tickets Restaurants Universitaires
- Frais de scolarité.

PAIO de Mauriac - Rue du 8 Mai – 15200 MAURIAC -**04.71.67.31.11**.

Service communal de l'eau, de l'assainissement

Redevances auprès de l'Agence de l'eau « Adour Garonne »

Comme nous vous l'avons déjà indiqué les communes rurales, jusqu'alors exemptées paient une redevance au titre de l'eau potable produite et des eaux usées. Cette taxation imposée par l'agence de l'eau, est payée par le service « eau – assainissement » de la commune, elle est ensuite refacturée aux abonnés.

Les taux sont les suivants :

* au titre de l'eau produite :

0,134 € par m³ en 2010 soit 1 337 €

0,204 € par m³ en 2011 soit 2 277 €

0,293 € par m³ en 2013 soit 2 822 €

0,3 € par m³ en 2013.

* au titre de la pollution (eaux vendues aux abonnés dont l'habitation est connectée au réseau collectif dans le bourg) :

0,140 € par m³ en 2010 soit 406 €

0,157 € par m³ en 2011 soit 619 €

0,220 € par m³ en 2012 soit 827 €

0,225 € par m³ en 2013.

Barème et travaux

La régie communale « eau – assainissement » a fait l'objet de plusieurs décisions. Il a été tout d'abord procédé à la fixation du barème des redevances pour la période du 1^{er} septembre 2012 au 31 août 2013. En ce qui concerne l'eau il s'établit comme suit :

- Location du compteur : forfait de 2,73 € par mois.
- Consommation de 1 à 20 m³ : **2,38 € le m³** ;
- Consommation de 21 à 50 m³ : **1,45 € le m³** ;
- Consommation supérieure à 51 m³ : **0,58 € le m³**.

Pour la redevance « assainissement » payée par les habitants dont la maison (ou l'appartement) est reliée au réseau communal d'assainissement collectif (le bourg), il a été décidé, après discussion, d'augmenter sensiblement le barème en le fixant à **1 € par m³** d'eau consommée. Cette augmentation devra permettre de répondre aux critères d'attribution de subvention par le Conseil Général et l'Agence de l'Eau « Adour-Garonne » afin de cofinancer de futurs travaux d'investissement sur le réseau communal. Il s'agit en l'occurrence du programme pluriannuel d'assainissement collectif :

- 1^{ère} tranche : le Bar – Vidal ouest - Rabiac ;
- 2^{ème} tranche : Bourg ouest.

Le montant prévisionnel s'élève à peu près de 198 000 € H.T..

Qualité de l'eau :

Le Cantal fait partie de la soixantaine de départements français dont l'eau de consommation est totalement potable.

Assainissement à Escladines

Actuellement la réglementation en matière d'assainissement oblige les propriétaires de maisons individuelles non reliées à un système d'égouts à effectuer des travaux de mise aux normes.

Ces travaux sont souvent difficiles à réaliser par les propriétaires qui ne possèdent pas ou peu de terrain pour la mise en place d'un épandage.

A Escladines huit propriétaires étaient concernés. Ils se sont réunis et ont décidé de créer une association syndicale libre afin de résoudre ce problème d'assainissement. Cette A.S.L. a été dénommée « Assainissement du Haut village d'Escladines ».

En raison de la vétusté et de la non-conformité des systèmes d'assainissement non collectif et des contraintes d'espace, l'association a pour objet :

- de faire procéder à la construction d'un réseau de collecte et d'une station d'assainissement conforme aux normes en vigueur,
- d'assurer la gestion, l'entretien nécessaire au bon fonctionnement de cette station.

La commune a cédé une parcelle de 195 m² à l'association afin que celle-ci puisse mettre en place **une micro station d'épuration**.

Les travaux sont financés par les propriétaires et par une aide de l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

Le montage du dossier touche à sa fin. Les travaux sont prévus pour le 3^{ème} trimestre 2013.

Le Bureau : Paul Delpéuch, président ; Joseph Laval : vice-président ; Hélène Teste : secrétaire ; Albert Charles : trésorier.

Redevances – aides : l'agence de l'eau vous informe

Comment cela fonctionne-t-il ?

La logique est simple : tous ceux qui utilisent de l'eau en altèrent la qualité et la disponibilité.

- Tous les habitants, via leur abonnement au service des eaux, s'acquittent donc de la redevance pollution, que leur habitation soit raccordée au réseau d'assainissement collectif ou équipée d'un assainissement individuel. Ceux qui sont raccordés à l'égout s'acquittent, en plus, de la redevance pour modernisation des réseaux de collecte. Dans les deux cas, les habitants paient en fonction de leur consommation.
- Une autre redevance dite «prélèvement» est due par les services d'eau (en l'occurrence la commune) en contre partie de leurs prélèvements de ressources en eau dans le milieu naturel. Elle est répercutée sur la facture d'eau des abonnés au service de l'eau.

Source : Agence de l'eau « Adour Garonne »

Fuites d'eau sur le réseau : vigilance et promptitude dans les interventions.

Il nous a fallu chercher deux fuites d'eau dans le village d'Ostenac le 1^{er} janvier !!..

L'opération n'a pas été facile dans la mesure où nous ne disposions pas des plans exacts du réseau. Enfin ... au bout de 3 jours dans un terrain humide et boueux cela a pu être réparé....



Infos diverses :

Vincent TERRISSE à la une !... notre nouvel habitant de Cussac a fait l'objet d'une page entière de reportage "La Montagne" du 17 février dernier, pour ses activités liées à l'alpinisme, la randonnée accompagnée ...

Dériv'chaînes :

Cette manifestation bien connue des "vététistes" va quitter Pléaux !! Relocalisée sur le bassin Aurillacois" dommage !

La manifestation 2013 se déroulera le 29 septembre.

Bourse d'échange : (ex-SEL)

Le bureau de la Mancelle est composé: notamment de :

Joëlle ARGUEYROLLES, Présidente (domiciliée à BRAGEAC)

Gilles PRAULT, Vice Président (domicilié à PLEAUX)

Monique LAFARGE, Trésorière (domiciliée à MAURIAC)

Repas à domicile :

Personne ne conteste l'utilité du service de portage des repas à domicile, au contraire. Par contre les associations concernées s'inquiètent des répercussions de l'augmentation du prix des denrées alimentaires et du carburant... l'aide des collectivités est sollicité...

Notre commune va accueillir, comme cela est devenu une tradition de 35 jeunes Eclaireurs venus de Rouen. Espérons qu'ils apprécieront comme tant d'autres le site du Moulin d'Ostenac et le Cantal dont le qualificatif « pays vert » est bien mérité suite au printemps pluvieux.

L'UFC que Choisir « une fracture sanitaire » dans le pays :

C'est un constat alarmant qu'a fait l'association de défense des consommateurs UFC que choisir : en matière d'accès aux soins, le pays est marqué par une « *intolérable fracture sanitaire* ».

La nouveauté de l'enquête de l'UFC est de considérer la question de l'accès aux soins sous un double éclairage : celui de la présence de médecins spécialistes et celui des dépassements d'honoraires. « *Lorsque l'on couple les deux, les résultats sont dramatiques* », affirme le président de l'association Alain BAZOT.

Aide à l'amélioration à l'habitat:

Aide de l'ANAH 2013: près de 16 millions d'euros pour l'Auvergne et une augmentation de 13,5%. Le 5 décembre 2012, le conseil d'administration de l'Agence Nationale de l'Habitat, s'est réuni pour voter le budget et la répartition régionale 2013 des aides de l'agence dont la donation globale augmentera de 22% en autorisation de programme.

Se déplacer en Auvergne :

Sous l'impulsion de la Région Auvergne, les 13 Autorités Organisatrices des Transports (AOT) auvergnates ont choisi de mettre en œuvre un site unique, www.auvergne-mobilite.fr, permettant à chaque usager de rechercher et calculer son itinéraire en transports en commun en quelques clics, tant depuis son ordinateur que depuis une version spécifique sur téléphone mobile.

IEO : soutenir ou adhérer à l'institut d'études occitane, c'est promouvoir la langue et culture occitanes, œuvrer à la sociabilisation de l'occitan et défendre la diversité culturelle.

Contact: IEO – BP 602
32 cité clair -vivre
15006 Aurillac cedex.

Sécurité : Gendarmerie de Mauriac Pléaux:

Il a été procédé à la prise de commandement de deux nouveaux officiers : du Capitaine ABEILLON et du Lieutenant MALVEZIN.

L'effectif de cette brigade s'élève de 11 gendarmes à Mauriac et 5 à Pléaux (6 en 2012).

Dons du sang

Même si le département du Cantal est un des plus généreux de France, des défis sont à relever, la progression des besoins, du fait de l'allongement de la vie et des progrès médicaux, notamment pour le traitement des cancers engendre une hausse des prescriptions aux malades de produits sanguins qui est régulière, entre 2 et 3%, chaque année.

LGV « Limoges-Poitiers »

L'enquête publique préalable à la réalisation de ce grand chantier est lancée.

Patrimoine :

La Pietà de la chapelle de Contres à l'honneur : Elle a fait l'objet d'un article avec photo sur l'édition dominicale du journal « La Montagne » du 21 octobre dernier.



Amitiés sans frontières

Vous vous rappelez peut-être ce visage ? Il s'agit d'une jeune turque qui faisait partie du chantier international de l'été 2011.

Elle nous a envoyé cette photo prise lors d'un mouvement démocratique de juin dernier place SAKSIM à Istanbul auquel elle participait.

ADMR : Association intermédiaire du Nord Ouest Cantal

Les services proposés sont divers : travaux ménagers, jardinage, bricolage, ... contact : 04-71-67-36-81.

Paiement possible par chèque emploi service et déduction fiscale possible dans le cadre des emplois familiaux.

Sur le canton de Pleaux : l'ADMR effectue le portage des repas à domiciles et heures de ménages.

A Chaussenac 837 repas ont été servis auprès de 5 familles en 2012.

(NB : Jocelyne Tonier représente notre commune aux réunions).

Le Mot des Associations

CLUB INTER-AGES

Nous voilà reparti pour une année et maintenir le Club en marche.

Le 12 janvier : assemblée générale, un petit changement au bureau la président Madame Blancher Denise laisse sa place à Madame Lac Nicole ; puis renouvellement des cartes, établir le planning de l'année, suivi de la galette des rois. Monsieur Destour Henri a passé les diapositives du voyage au Château des Milandes de 2012.



Le 14 avril : bal de printemps avec l'orchestre de Jean Salesse. Bonne participation et une journée ensoleillée qui a ravi tout le monde.

Le 4 mai, nous voilà parti pour la Corrèze pour le repas de printemps dans une bonne ambiance.

Et à la prochaine avec la Kermesse qui aura lieu le 11 août 2013.

BIBLIOTHEQUE

Pendant ce long hiver, les soirées furent propices à la lecture. De nombreux adhérents ont ainsi fréquenté notre bibliothèque.

Nous vous rappelons que nous mettons à disposition aussi des cd audio, des Dvd, des cd-rom ainsi que des jeux pour tous. Le coin ludothèque rencontre toujours du succès auprès de nos jeunes lecteurs.



Claudine Hébrard et ses musiciens nous ont procuré un moment plein de charme et de poésie à la bibliothèque de Chaussenac. Cette mise en voix et en musique a été suivie d'une séance de dédicaces du livre de Claudine Hébrard : "L'épopée de la Rivière sauvage et mythique Dordonha".

Le dimanche 24 mars, dans le cadre du 9^{ième} Festival par « Monts et par Mots » imaginé et mis en place par la Médiathèque

Départementale du Cantal, Pierre Fernandés et François Fabre ont illustré le thème :

« Improbables rencontres » par la lecture de textes de Jean Giono et Joseph Delteil.

Cette soirée a rencontré un vif succès.



Grâce à nos adhésions et à des dons de particuliers, nous avons pu enrichir la bibliothèque des ouvrages suivants :

Livres achetés – Mai 2013

« De là, on voit la mer » de Besson Philippe ;
« Le Vent soufflait sur la rivière » de Blondonnet Michel ;
« La Première chose que l'on regarde » de Delacourt Grégoire ;
« Je vais mieux » de Foenkinos David ;
« Un secret de campagne » de Gaston Marie ;
« L'enfant du buron » de Mercadie Louis ;
« L'ombre douce » de Nguyen Hoai Hugny ;
« Rouge Argile » de Ollagnier Virginie ;
« Heureux les heureux » de Reza Yasmina ;
« Immortelle randonnée » de Rufen Jean-Christophe ;
« Man » de Thuy Kim ;
« Fleur de Tanneru » de Teule Jean.

Livres offerts – Mai 2013

Amentini Nicolo : « moi et toi »
Capron Julien : « Trois fois le loyer »
Espedal Tomas : « Lettre (une tentative) »
Le Golvan Nicolas : « Reste de l'été »
Kohler Sheila : « Quand j'étais Jane Eyre »

Koryta Mickaël : « Et que justice soit faite »
Pariani Laura : « Tango pour une rose »
Sherman Alexie : « Flight »
Smith Roger : « Blonde et la mort »
Vacca Paul : « La Petite cloche au son grèle »

Bienvenue à Monsieur Roger Taissidre qui a rejoint l'équipe.

Bonnes vacances à tous.

Association des Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre

La commémoration de la victoire du 8 mai 1945 s'est déroulée dignement. Après le dépôt des gerbes au monument par Pierre Vantal (Président ACPG) et le Maire, les messages ont été lus par Paul Delbos et Jacques Klem en ce qui concerne celui de Kader Arif, ministre délégué auprès du ministère de la défense, chargé des anciens combattants.



19 mars : journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie.

Citons un extrait d'un courrier envoyé par le Président national de la **FNACA** : Guy Darmanin.

« ... Nous tenons à remercier les nombreux maires, vous plus particulièrement si c'est votre cas, pour avoir apporté votre concours à l'organisation de nos cérémonies et participé fidèlement à nos côtés.

Le 22 janvier 2002, l'Assemblée nationale a adopté la proposition de loi relative à la reconnaissance du 19 mars comme journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et de combats en Tunisie et au Maroc.

Le 8 novembre 2012, le Sénat a adopté cette même proposition de loi sans modification.

Le 29 novembre 2012, par décision 2012-657 DC, le Conseil Constitutionnel a décidé dans son article 1^{er} que la loi relative à la reconnaissance du 19 Mars comme journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc était conforme à la constitution.

Le 6 décembre 2012, le Président de la République promulguait la loi officialisant la date anniversaire du cessez le feu officiel de la guerre d'Algérie. Ce sont cinquante années de fidélité à cette date que nous avons toujours considérée comme historique qui ont eu raison de la passion pour laisser la place à la raison. ... »

COMITÉ DES FÊTES

Bonjour à toutes et tous,

Comme vous le savez peut-être nous déplorons la démission de deux membres importants de l'association. Nous continuons quand même à assurer le programme des animations.

Un concours de belote a réuni 34 équipes le 26 avril dernier.



Le 8 mai, une randonnée avec petits et grands à la découverte des deux « moulins » dans une très bonne ambiance.



Le 21 juin a été l'occasion de fêter la musique avec le groupe « L'écho des Pavanes » concert gratuit à l'église puis nous avons fait le feu de la Saint Jean autour d'un barbecue.



Le programme de la fête patronale s'affine, pour information nous passerons bientôt vous solliciter pour la quête traditionnelle.

N'oubliez pas le vide grenier du 1^{er} septembre, journée fort sympathique qui se clôturera par une pièce « Pochette surprise » de Jacky Goupil interprétée par quatre acteurs.

Merci à toutes celles et ceux qui se dévouent pour le Comité des Fêtes. Mobilisez-vous le renouvellement du bureau aura lieu en janvier 2014. Pensez-y d'ores et déjà...

La Présidente.

Patrimoine de Chausсенac

L'Association travaille cette année sur des projets de longue haleine qui doivent aboutir à plus ou moins brève échéance. Le financement de la restauration de la deuxième chapelle latérale de l'église de Chausсенac semble enfin bouclé, la commune ayant obtenu les soutiens financiers, outre celui de l'Association (à hauteur de 4 500 €), de la DRAC Cantal, du Conseil Général et de la Région.

Les manifestations estivales organisées par l'Association sont reconduites cet été, **théâtre** le 30 juin, **Quoi de 9** du 13 au 21 juillet, **soirée Jazz** le 14 juillet. L'Association organise en outre trois visites guidées des croix de chemin. Deux pendant l'exposition **Quoi de 9**, l'une en août. Les dates précises de ces visites gratuites seront précisées dans les feuilles du mois de juillet et août.

Nous tenons aussi à vous faire part de la synergie qui apparaît entre les associations de sauvegarde du patrimoine de la Communauté de Communes ainsi que du parc naturel des volcans d'Auvergne, qui ont décidé de se fédérer pour un certain nombre de manifestations, comme les journées du patrimoine par exemple. Ce travail de longue haleine permettra une meilleure coordination des diverses actions entreprises par chacune et d'essayer d'organiser des manifestations plus importantes.

C'est sous la coordination de la Communauté de Communes de Salers que cette mise en commun est conduite, tout en préservant la singularité et l'indépendance de chaque association. Elle doit nous ouvrir plus de possibilités d'actions, à la fois aux associations qui sont parfois livrées à elles-mêmes et pas toujours armées pour défendre leurs projets, mais aussi aux habitants qui pourront bénéficier d'un éventail élargi d'activités et de visites.

Le Bureau

NB: petit rappel n'oubliez pas de nous soutenir en payant votre cotisation 2013.

Vous souhaitez soutenir la sauvegarde de notre Patrimoine (tableaux, statuaire, moulin, croix de chemin, église, ...)



Adhésion : 17 Euros

Dons :(à votre convenance)

Chèque libellé à :

« Association du Patrimoine »

à adresser à :

Association du Patrimoine - Mairie - 15700 CHAUSSENAC

Merci

Si vous possédez des documents qui pourraient nous intéresser (prêt pour consultation) ou si vous souhaitez participer à nos activités, n'hésitez pas à nous contacter.

A.C.C.A de CHAUSSENAC

Assemblée générale du 29 juin 2013 :

Ordre du jour a été :

- a) Bilan de l'année écoulée : rapport moral (21 sociétaires)
rapport financier
- b) Compte rendu de l'A.G. de la F.D.C. 15
- c) Perspectives, projets pour la saison 2013-2014 :
 1. Faisans lâchés au printemps.
 2. Plan de chasse grand gibier.
 3. Arrêté d'ouverture et de fermeture de la chasse.

Suite à l'assemblée générale ordinaire, une assemblée extraordinaire a été imposée par des nouveaux textes de loi datant de mars 2012. Ceux-ci doivent être approuvés et inclus dans les statuts de chaque A.C.C.A..

Déclaration de dégâts d'espèces nuisantes.

La campagne entamée les années précédentes se poursuit. La liste des animaux concernés s'est étoffée. Elle concerne désormais 12 espèces : renard, martre, fouine, belette, putois, ragondin, rat musqué ainsi que des oiseaux : pie, geai des chênes, corneille, corbeau freux et étourneau.

Malheureusement, le blaireau n'est toujours pas inclus dans cette liste. Il en est de même pour le choucas des tours qui occupe les cheminées, les dessous de toit.

Il serait préférable de ne pas utiliser les termes « utiles » et « nuisibles », mais de préciser quels sont les animaux à réguler localement.



Fête du chien d'arrêt

Monsieur Bernard Espinouse a décidé de ne plus organiser sa fête du chien d'arrêt.

Cette année, les A.C.C.A. de Chausсенac et Brageac, vont, sous l'impulsion d'Henri Desprat et Jean-louis Lescure reprendre le flambeau.

Cette fête aura lieu le **samedi 17 et le dimanche 18 août** sur le territoire de notre commune.

L'ensemble des sociétaires de Chausсенac et de Brageac vont se mobiliser pour permettre la réussite de cette manifestation.

La restauration sera possible sur réservation « Aux amis gourmands » : demandes faites avant le 10 août (repas 12 € vin compris * 8 € pour les moins de 12 ans).

Nous remercions la municipalité qui nous a versé une subvention annuelle de 150 €.

Des écoliers ... dans la danse : soirée du 7 juin 2013

Tout au long de l'année scolaire, les CM 1 et 2 des Ecoles Publiques de Pleaux et d'Ally et de la classe de 6^{ème} du Collège Public de Pleaux ont vécu un projet autour de la danse contemporaine avec une création chorégraphique commune sur le thème : « Violence et Paix ». Le projet sera reconduit à la rentrée prochaine.

Cette création est l'aboutissement d'intervention de danseurs professionnels de la Compagnie « Etant donné » et plus particulièrement Lucie Angeai, danseuse de Paris et Frédérique, danseuse et chorégraphe reconnue.

Temps forts de l'année :

- Ateliers danse avec Lucie et Frédérique.
- Lucie Angeai est venue six fois pour faire danser les enfants.
- Spectacles au Théâtre d'Aurillac.
- Une représentation au Festival d'expression Infantile le 27 mai.

Impression d'un jeune danseur :

« J'ai ressenti de la joie grâce à Lucie et Frédérique. Merci. »



Benjamin,
Nicolas,
Clément,
Sybélia

élèves de
Chausсенac

D.G.



Changement impromptu pour le transport scolaire des élèves du primaire :

Le Conseil Général a décidé de modifier substantiellement les modalités de la gestion et organisation du transport scolaire des élèves fréquentant les écoles primaires. Ce qui devait être simple est devenu quelque peu compliqué dans l'application pour la mise en œuvre dès la prochaine rentrée :

-premièrement : les communautés de communes deviennent organisateur secondaire, chargées en conséquence des marchés publics avec les transporteurs et surtout de la préparation des circuits (qui se faisait antérieurement au niveau de chaque école).

-deuxièmement : un tarif unique à l'échelle départementale a été fixé à 120€ par enfant et par an (payable dès la rentrée). Le problème s'est compliqué dans la mesure où l'aide financière par famille est très différente selon les communes et les communautés de communes. Par exemple pour les petits Chausсенacois, les parents payaient antérieur seulement 20 € par an et par enfant, en sachant que la commune d'Ally payait le solde depuis la fermeture de l'école de Chausсенac (la création d'un regroupement pédagogique avait été alors refusée). Il va falloir préciser maintenant qui va aider les familles (commune et, ou, la communauté de communes) et pour quels montants et modalités, l'objectif étant que toutes les familles résidant dans l'une des communes des cantons de Salers, Pleaux et Saint Cernin bénéficient d'une même aide (probablement de 80 € par enfant).

A suivre ...

U.S.Chaussenac

Fin de saison ... et renouvellement de l'équipe dirigeante.

Lors du dernier bulletin municipal, je vous avais promis de vous donner d'autres nouvelles de « DAME USC ». Cette dernière n'a pas apprécié que j'étale au grand jour sa vie privée ; je suis donc obligé de respecter sa volonté, une chose est sûre : elle va beaucoup mieux.

Sur le plan sportif les chaussenacois ont assuré l'essentiel c'est-à-dire le maintien en deuxième division.

Ce ne fut pas chose facile mais les protégés de « Kiki » (Christophe Neige) ont trouvé les ressources nécessaires pour éviter le pire et c'est avec un super état d'esprit qu'ils se sont sortis des embûches de ce championnat. L'USC termine donc à une honorable seconde place.

Bravo à ce groupe qui a su maintenir une bonne ambiance malgré des moments très difficiles. Mais n'est-ce pas le plus important à ce niveau de la compétition ?

Samedi 22 juin avait lieu l'AG de l'USC en présence de Jacques Klem, Maire de Chaussenac et de Jean-Lou Brajou secrétaire de l'Entente de la Maronne. Bernard, notre président a dressé un bilan sportif très satisfaisant. Après avoir remercié la municipalité pour son soutien puis les joueurs, dirigeants et arbitre (Serge Lavergne) pour l'excellent travail accompli.

C'est avec beaucoup d'émotion que Bernard a évoqué la disparition de deux de nos fidèles supporters (Brajou Jean et Delbos Rémi) et je suis convaincu, que de là-haut ils portent un regard admiratif pour notre petit club. Ne souhaitant plus pour des raisons personnelles avoir des responsabilités au sein de l'USC, Bernard a donc passé la main.

Une autre page se tourne, merci à toi Bernard pour ton énorme investissement durant de longues années. Mais il est certain que tes « coups de gueule » vont nous manquer. Tu as été l'homme de toutes les situations, ton humour, ton côté humain ont aussi longuement contribué à la pérennité de notre club.

Maintenant il est temps de ranger nos mouchoirs car la bonne nouvelle : c'est la jeunesse qui prend la relève !

Merci à Xavier Dayral et Guillaume Meilhoc nos deux co-présidents en crampons d'avoir décidé de poursuivre l'aventure à la tête de notre association.

Tous les « éléphants » de l'USC vous souhaitant de réussir dans votre nouvelle mission mais il faudra garder la condition (physique).

Bonnes vacances à tous. La reprise aura lieu dès le mois d'août pour les entraînements et matchs amicaux.

Christian Lescure

Composition du nouveau bureau 2013/2014

Président d'honneur : Jacques KLEM
Présidents : Xavier DAYRAL / Guillaume MEILHOC
Vices présidents : Christian LESCURE / Géraud CHARLES

Secrétaire : Michel LESCURE
Secrétaire adjointe : Viviane LOCHE
Membres du bureau : Christophe LAYAC, Manu MARQUET, Christophe CHARLES, Quentin RAFFY, Florent REYT, Christelle BORNE, Pascal ARNAL, Jean-Claude DELBAS.

Des nouvelles de l'école de l'entente Maronne-Doire

L'école de football de l'entente Maronne-Doire est née en 2004 de l'entente de 4 clubs de football : Amicale Laïque Pleaux Barriac, Union Sportive Aspre Maronne, Union Sportive Loupiac Saint Christophe et Union Sportive Chausseacoise, auxquels il faut ajouter depuis l'année passée l'entente Doire-Bertrande. Chaque club paie la licence de ses enfants et verse à l'entente une cotisation de 300 €.

Les recettes de l'entente proviennent : des clubs fondateurs, de certaines communes, du Conseil Général, de la CODECOM et des revenus de certaines manifestations. Les dépenses sont : les frais d'arbitrage, les tenues, les goûters, les voyages organisés chaque année, etc.

Les communes soutiennent aussi par les prêts de terrain, de gymnase et l'utilisation des vestiaires...

L'Entente encadre cette année 85 jeunes de 5 ans à 17 ans dans les catégories suivantes : **U6 U7** (5 et 6 ans) avec 3 éducateurs : Mrs Brajou Jean-Lou, Lavergne Serge, Capel René. **U8 U9** (7 et 8 ans) avec 3 éducateurs : Mrs Fageol Pascal, Vergne Hervé, Bornes Christophe. **U10 U11** avec 2 éducateurs : Mrs Zaragoza Stéphane, Serre Benoît. **U12 U13** avec 3 éducateurs : Mrs Dischant Roland, Landauer Maxime, Vidalinc Philippe. **U14 U15** avec 3 éducateurs : Mrs Lapeyre Marc, Dayral Xavier, Marinie Alexandre. **U 18** avec 3 éducateurs : Mrs Vincent Philippe et Xavier, Maze Jacques.

Les équipes s'entraînent une fois par semaine sur les différents terrains. Les éducateurs sont tous bénévoles et doivent être remerciés pour leur dévouement et le temps passé soit pour leur formation et la formation des jeunes.

Le vaste territoire, de la Corrèze à Saint Cernin en passant par Chausseac, Loupiac, Pleaux, St Martin et Fontanges donne une idée des efforts fournis par les joueurs et leurs éducateurs ainsi, que par tous les dirigeants pour organiser les entraînements et les matchs. L'entente est sur le net à l'adresse suivante : ecole-de-football-maronne-doire.e-monsite.com



Noël de l'entente à Chausseac

Bureau de l'Entente Maronne Doire

Président : R. Besson ;

Secrétaire, animateur, éducateur : J-L. Brajou ;

Trésorie : J-P. Chancel



Les co-présidents de l'USC



Photo Ch. Juge

PORTRAIT

Abel PICARONNY : Eleveur

Les plus jeunes connaissent certainement notre premier adjoint depuis 1989. Abel mérite d'être également connu en tant qu'éleveur de la race emblématique « Salers ». Sa vie de paysan a été un mélange de passion, de travail, de persévérance et de compétence.

Son témoignage n'est pas seulement celui d'un homme mais celle de l'évolution et de la mutation de l'agriculture cantalienne.

Il s'installa à Contres alors qu'il a 31 ans, dans la ferme familiale de trente hectares dont 28 en pairie, avec 14 vaches, un taureau, deux chevaux, des génisses et des porcs. Que de chemin parcouru jusqu'en 1985, où il prend une retraite méritée – alors que sa propriété compte quarante hectares, 30 vaches, 12 génisses et un taureau.

L'achat du premier tracteur date de 1959 remplaçant la traction animale (chevaux et plusieurs vaches dressées au joug). Son épouse Renée se rappelle aussi de l'arrivée de la machine à traite en 1962. En 1965, c'est l'installation de fosses à lisier avec grilles dans l'étable. Puis c'est le remembrement en 1975 permettant de regrouper les terres en trois grandes parcelles. Ces changements furent vécus à peu près au même rythme par les paysans cantaliens.

Les souvenirs s'accumulent lorsqu'Abel évoque les dizaines de foires et de concours – parcours passionnant d'un paysan devenu sélectionneur de la race « Salers ». Dès 1956, imaginons-le partir à pieds en passant par Bellevue avec une quinzaine d'animaux pour participer au cantonal de Pleaux. Puis c'est le « départemental » en 1958, l'inscription au Herd Book Salers en 1962 et l'adhésion au contrôle laitier.

Les grandes foires de Mauriac et de Salers n'avaient pas d'équivalent avec des centaines d'animaux. C'est aussi les 28 participations au concours de la race à Mauriac ! accompagné parfois par d'autres bons éleveurs du cru (Raffy, Champagnac, Rebière, ...).

Que de progrès entre l'achat d'un taureau améliorateur chez Serres de Pailhès d'Anglards vers 1952, le premier prix de championnat en 1977 pour un bourret de l'élevage Picaronny, classé aussi 2^{ième} à Paris.

Fort de sa renommée, il exporte des dizaines de spécimen au Canada, en Russie, au Japon, en Espagne, au Portugal... Ces ventes apportant un complément de revenu appréciable. C'est encore l'époque où les éleveurs sont récompensés en quelque sorte en fonction de la qualité de leurs animaux contrairement aux dispositifs actuels où les primes sont attribuées quel que soit la qualité des animaux (cf. : La PAC).

Reconnu par ses pairs, Abel sillonne le Cantal et le Puy de Dôme comme membre de jury créant de nombreux liens d'amitié avec d'autres éleveurs.

Autre consécration en 1985, c'est le 1^{er} prix à Aurillac d'un taureau appelé « Lingot » et 2^{ième} prix au Salon Agricole de Paris – issu de son troupeau de Contres.

Faut-il aussi souligner qu'Abel n'a pas manqué un seul comice communal de Chaussenac entre 1956 et 1985 !!! présentant même après sa retraite une bourrette ou un taureau !

On ne saurait contester ses diplômes de chevalier puis d'officier du mérite agricole...

Voici une partie de la vie d'un éleveur « Salers » de Chaussenac. Ses conseils seront certainement utiles à ceux qui voudront bien les écouter, même si les temps ont bien changé...

J.K.